CHANTIER

Un château pour Saint-Cloud !

Présidée par Laurent Bouvet, l'association Reconstruisons Saint-Cloud a pour objectif de reconstruire le château de Saint-Cloud, haut lieu napoléonien. Si Bonaparte y effectua le coup d'État du 18 Brumaire, le château fut aussi l'une des résidences impériales de Napoléon Ier et de Napoléon III. Quartier général de l'armée allemande pendant le siège de Paris en 1870, le château fut bombardé et incendié le 13 octobre par les canons français postés au fort du Mont-Valérien. Les ruines furent rasées en 1891. Laurent Bouvet défend la possibilité d'un chantier auto-financé.

Photomontage 3D.

Pouvez-vous résumer votre parcours et la genèse de votre engagement pour cette reconstruction ?

Après avoir obtenu une maîtrise en droit des affaires à Paris II-Assas, j'ai fait un 3e cycle à l'Institut supérieur de gestion qui est une école de commerce. Par la suite, j'ai été commercial.

Mon engagement pour la reconstruction du château de Saint-Cloud résulte de nombreux reportages que j'ai vus à la télévision sur la construction du château fort de Guédelon, dans l'Yonne. Depuis une vingtaine d'années, des ouvriers habillés en costume d'époque, avec les techniques en vigueur au Moyen Âge, y construisent un château fort type, tel qu'il pouvait exister au XIIIe siècle. Il s'agit d'une création *ex nihilo* dans la mesure où Guédelon n'est pas la copie d'un château existant ou ayant existé. Les entrées payantes des visiteurs assurent un autofinancement du chantier qui dégage même des bénéfices. Séduit par ce modèle économique, je me suis dit qu'on pouvait le transposer à la reconstruction d'un monument historique disparu et, très rapidement, le terrain étant vierge de toute nouvelle construction, j'ai pensé qu'il serait possible de reconstruire le château de Saint-Cloud. Cela étant, le domaine national appartenant à l'État, si les pouvoirs publics n'étaient pas intéressés par ce modèle économique, on pourrait aussi imaginer que, grâce notamment à une concession, un investisseur privé s'empare de ce projet sans pour autant que, une fois reconstruit, le château soit inaccessible au public, bien au contraire.

Laurent Bouvet à l'Élysée.

Quelle est votre relation, personnelle et « professionnelle », avec le domaine national de Saint-Cloud ?

Quand j'étais enfant, ma grand-mère m'emmenait régulièrement me promener et jouer dans le parc et c'est à ces occasions que je l'ai découvert.

Il y a plusieurs années, l'administrateur du domaine m'avait longuement reçu à propos de ce projet mais, en même temps, il m'avait fait valoir que cette décision de reconstruction n'étant pas de nature administrative, mais politique, elle ne dépendait absolument pas de lui mais du pouvoir exécutif. Compte tenu de l'importance du bâtiment, la décision de le reconstruire ne pourrait être prise que par le président de la République.

Quel écho avez-vous auprès des institutions culturelles officielles (ministère de la Culture, Centre des monuments nationaux, etc.) ? De quels autres relais disposez-vous ?

J'ai été reçu trois fois au palais de l'Élysée, dont la dernière fois sous le président Emmanuel Macron, et une fois, l'année dernière, au ministère de la Culture. À chaque fois, j'y ai présenté notre projet. Avant cela, j'avais été reçu en 2015 par le président du Centre des monuments nationaux qui m'avait réservé un bon accueil, à l'époque.

Par ailleurs, nous avons un comité d'honneur prestigieux et nous sommes soutenus par de nombreuses associations historiques en rapport direct ou indirect avec l'histoire du château disparu.

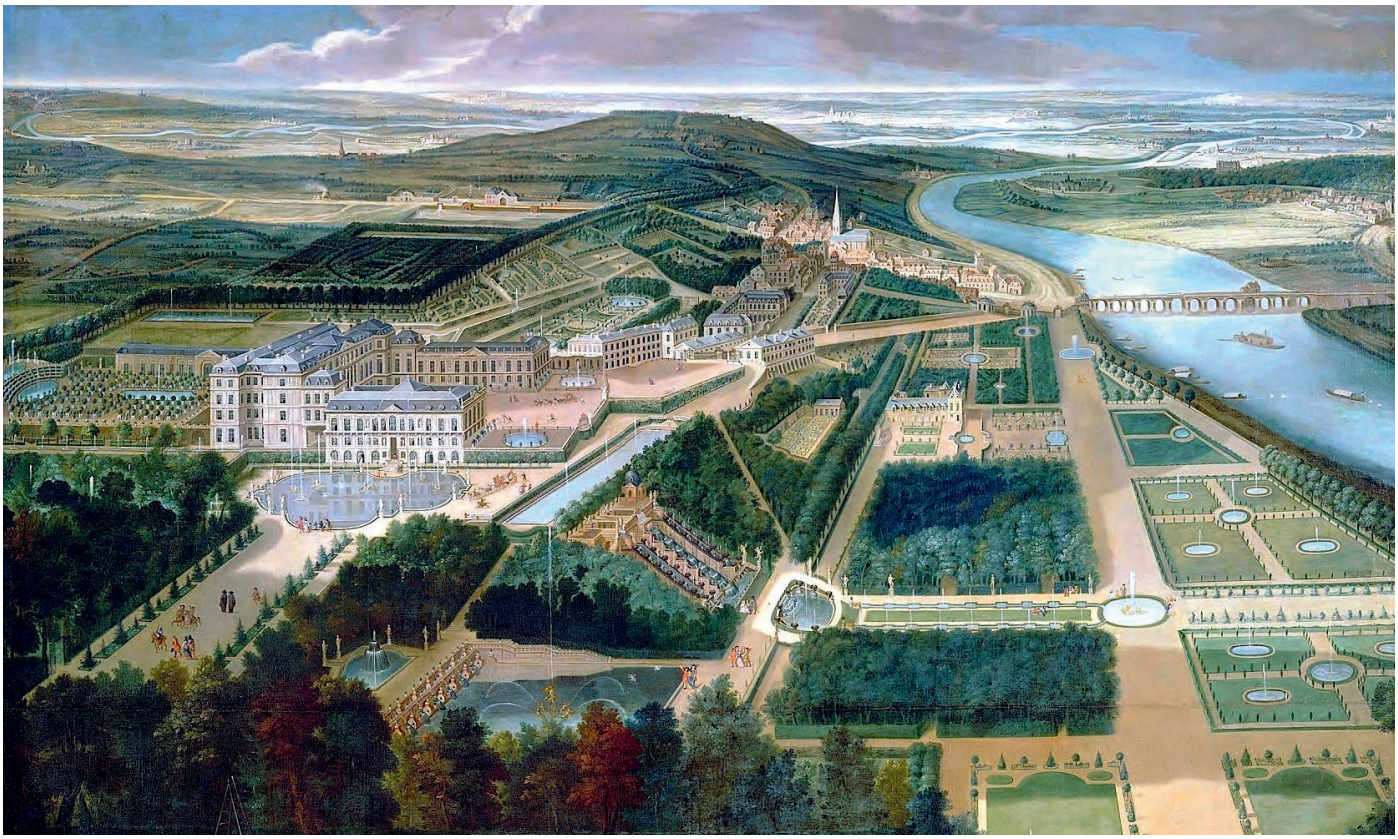

Domaine de Saint-Cloud (tel qu'il se présentait sous Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV) avec, en contrebas, la Seine, à droite, Boulogne et, au fond, le Mont-Valérien.

Quant aux élus locaux, ils sont très majoritairement en faveur de notre projet.

Quelle est la position du maire de Saint-Cloud ?
Si j'ai été reçu une fois au ministère de la Culture, une fois à l'hôtel Matignon et trois fois au palais de l'Élysée, Éric Berdoati ayant toujours refusé de me recevoir à la mairie de Saint-Cloud, je ne puis vous faire part de sa position. Je pense qu'il n'a jamais vu, ni pour la ville, ni pour lui-même, l'intérêt pourtant évident de ce projet. Pour la ville, tout d'abord, cette résurrection aurait pour mérite d'assurer un rayonnement national et même international à Saint-Cloud comme peuvent en avoir les villes de Compiègne, Chantilly, Versailles ou Fontainebleau ; l'attractivité de sa commune s'en trouverait donc considérablement renforcée. Ce, d'autant plus qu'il s'agit d'un projet moins ambitieux qu'il n'en a l'air… En Europe centrale et orientale, notamment en Allemagne et en Russie, on a réalisé des dizaines de projets de ce type, y compris du temps de la R.D.A. ou de l'U.R.S.S.

Le mois de mars marque les Journées européennes des métiers d'art, et vous incluez dans votre projet l'institution d'un musée dédié à ces professions. Qu'envisagez-vous exactement ?
Principalement du fait de leurs sculptures extérieures et de leur décoration intérieure luxueuse, les châteaux des XVIIe et XVIIIe siècles étaient des édifices à la construction complexe, qui faisaient appel à des corps de métiers très divers. L'idée étant de rassembler tous ces corps de métiers sur un même lieu pour créer un musée vivant des métiers d'art à destination du grand public.

Vous rappelez des modèles d'autofinancement comme ceux de la frégate *L'Hermione* ou du château fort de Guédelon, mais chaque projet a ses particularités, ses contraintes, ses atouts… Quels sont ceux du château de Saint-Cloud ?
L'Hermione et, plus encore, le château fort de Guédelon sont des constructions relativement simples qui font appel à un nombre restreint de corps de métier, contrairement à un château des XVIIe et XVIIIe siècles, forcément beaucoup plus sophistiqué… D'où un intérêt pour le grand public bien supérieur !

Où en est précisément l'étude pour la faisabilité de la reconstruction ?
Atelier Cos, qui est notamment l'architecte du *Ritz* ou du *Cheval Blanc* de Courchevel, a fait en 2014 une étude architecturale très complète. Ainsi, les pièces de réception du rez-de-chaussée et du 1er étage seraient recréées à l'identique et deviendraient un musée. Quant aux 2e, 3e et 4e étages qui, dès l'origine, ne comportaient que des chambres peu décorées, ils pourraient accueillir un hôtel de luxe avec un restaurant gastronomique, des salles de conférence, etc. Dès lors, parallèlement à sa vocation historique et culturelle retrouvée, l'édifice reconstruit pourrait également devenir un centre de conférences et, plus généralement, devenir une espèce de "Relais & Château" aux portes de Paris. L'idée étant de faire en sorte que, en ayant pour partie une activité commerciale rentable, le château de Saint-Cloud ne pèse pas sur les finances publiques et, à tout le moins, équilibre ses comptes. À partir de cette étude architecturale, un chiffrage moyen du coût de cette reconstruction a été effectué et il s'est établi à environ 185 millions d'euros, ce qui peut paraître élevé à des particuliers. Toutefois, il ne représente environ que la moitié de celui de la simple restructuration d'un palace parisien, et il est une goutte d'eau par rapport aux deux milliards sept cents millions d'euros qui ont été engloutis pour construire le nouveau palais de Justice de Paris, porte d'Asnières.

Vous affirmez que l'opinion, notamment la presse, est enthousiasmée par le projet. Qu'est-ce qui explique alors qu'il ne soit pas lancé ?

Un pareil projet n'a aucune chance d'aboutir s'il n'est pas soutenu par la presse, ne serait-ce que parce que c'est elle qui en informe l'opinion, l'influence et la motive. Toutefois, ça n'est pas suffisant, surtout pour un projet situé sur le domaine public où d'autres facteurs entrent en ligne de compte.
Par ailleurs, et contrairement aux autres pays européens, il y a une exception culturelle française qui veut qu'on ne reconstruise pas les monuments historiques disparus ; et cette école de pensée est particulièrement bien représentée au sein du ministère de la Culture. Cependant, les choses évoluent progressivement, notamment sous la pression des élus locaux et du grand public qui ne la comprend pas. Ainsi, et ça aurait été inimaginable il y a encore quelques années, la flèche disparue depuis le milieu du XIXe siècle de la basilique de Saint-Denis va être reconstruite à partir de cette année. Et en Allemagne, à Berlin, le château des empereurs allemands reconstruit depuis 2013 sera inauguré cet automne. Ces deux événements connus du grand public français devraient créer un climat nettement plus propice à la reconstruction du château de Saint-Cloud.

La basilique de Saint-Denis.

Le Château de Berlin en recontruction.

Comment être certain des retombées économiques envisagées, à l'heure où le patrimoine doit faire l'objet d'une loterie nationale pour être (re)considéré, et dans une région comportant de nombreux sites très actifs qui pourraient occulter celui de Saint-Cloud ?

Si le château de Saint-Cloud n'avait pas brûlé il y a un siècle et demi, il serait encore en place. Aussi, d'une part, du fait qu'il serait le plus proche de tous les châteaux entourant Paris et, d'autre part, que le site est particulièrement bien desservi par les moyens de transport, Saint-Cloud serait certainement le château le plus visité d'Ile-de-France, juste après Versailles. De plus, il serait probablement dans les cinq ou dix sites touristiques les plus visités en France qui, pourtant, en compte des milliers.
Concernant le patrimoine, je ne parlerai pas du patrimoine appartenant à des particuliers qui, de ce fait, est à leur charge. Quant au patrimoine public, il est faux de prétendre qu'il y en a trop. La vérité est que les pouvoirs publics veulent avoir « le beurre et l'argent du beurre ». Ils sont ravis que la France soit la première destination touristique mondiale et financièrement comblés par l'ensemble des retombées économiques que cela génère. Mais, en même temps, ils refusent d'assurer un entretien correct de l'ensemble de ce patrimoine qui, pris globalement, rapporte davantage qu'il ne coûte. C'est une politique irresponsable !

Propos recueillis par Guillaume Hyvernat

Vestibule.

Escalier d'honneur.

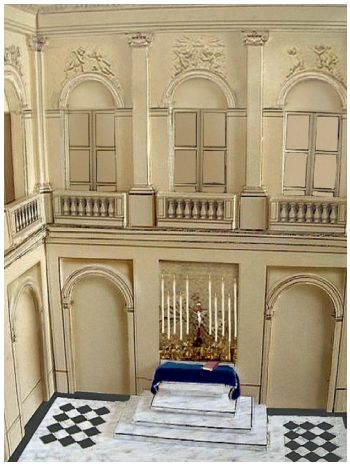
Chapelle royale.

Salon de réception de l'impératrice.

Antichambre des Grands Appartements.

Escalier de Marie-Antoinette.

Maquettes réalisées par M. Philippe Le Pareux (dont les photographies ont été retravaillées par M. Daniel Éon).

ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
RECONSTRUISONS SAINT-CLOUD !
33 bis, boulevard du Château - 92200 Neuilly-sur-Seine
E-mail : bouvet@reconstruisonssaintcloud.fr
Tél. : 06 11 43 00 57